

Réunion du conseil communautaire

Les finances au menu



Réunion du conseil communautaire

Les membres du Conseil Communautaire « Cœur d'Astarac en Gascogne » sont convoqués Salle des conseils Avenue Saint Roch, à Mirande, pour la réunion qui aura lieu le : Jeudi 14 Avril à 20h00 avec l'ordre du jour ci dessous. La séance est publique tout citoyen peut y assister

Ordre du jour :

- Zone d'Activités du Pountet - Vente du terrain AL 137 partie
- Zone d'Activités du Pountet – Vente de terrain AL 147
- Zone d'Activités du Miélanais – Vente de terrain C 968
- Zone d'Activités du Pountet – bâtiment à énergie positive – baux commerciaux
- Mise à jour du RIFSEEP
- Règlement sur l'exercice du télétravail et ses annexes
- Délibération instaurant l'allocation forfaitaire de télétravail
- Convention de partenariat avec l'Office de Tourisme Mirande Astarac
- Gers développement – convention de partenariat
- ALSH Pitchounet – mini camp - tarifs 2022
- Vote du montant de la taxe GEMAPI 2022
- Attribution des subventions aux associations
- Adoption des Comptes de gestion et comptes administratifs 2021
- Camping de l'île du Pont
- Cuisine Centrale
- Zone d'Activités du Pountet
- Zone d'Activités du Miélanais
- Zone d'Activités « Soulan de la Bourdette »
- Pôle Enfance et Jeunesse
- Multi-services de Bassoues

- Affectation des résultats 2021
- Camping de l'Île du Pont
- Cuisine Centrale
- Zone d'Activités du Pountet
- Zone d'Activités du Miélanais
- Zone d'Activités « Soulan de la Bourdette »
- Pôle Enfance et Jeunesse
- Multi-services de Bassoues
- Budget Général
- Décisions prises par Monsieur le Président
- Questions orales